

# Typologie des ressources en Droit

## Types de documents

Il existe différents documents emblématiques du droit, qui correspondent tous à des besoins précis.

### Les dictionnaires juridiques

Les dictionnaires juridiques permettent de définir les termes dans leur acception juridique. Par exemple, le terme « aliments » a une définition plus large en droit :

Les « aliments », désignées encore sous l'appellation de « subsides » sont les sommes versées à une personne pour lui permettre d'assurer les besoins nécessaires à sa vie quotidienne. [...] Lorsque le créancier d'aliments est un enfant en âge scolaire, les aliments comprennent en général les frais nécessaires à son éducation. Le mot recouvre donc un domaine plus vaste que les besoins proprement alimentaires.

*Dictionnaire du droit privé de Serge BRAUDO*

### Les encyclopédies

Les encyclopédies permettent de faire une synthèse sur une notion de droit, mais aussi de commencer une recherche. Par exemple, l'encyclopédie juridique Dalloz est structurée en répertoires thématiques.

### Les codes

Les codes permettent de consulter la loi rassemblée. On distingue les **codes officiels**, qui contiennent uniquement la loi, et les **codes des éditeurs**, qui proposent de nombreux compléments bibliographiques et des commentaires.

Les codes officiels sont disponibles gratuitement sur le site [Légifrance](https://www.legifrance.gouv.fr/). Les codes des éditeurs (codes rouges chez Dalloz, codes bleus chez LITEC/Lexis Nexis...) sont en accès payant sur les sites des éditeurs.

Un code est structuré en parties, livres, titres et chapitres. Pour la partie législation « brute », on trouvera généralement :

- le texte d'une loi (les articles sont précédés de la lettre L)
- les règlements d'application (les articles sont précédés de la lettre R ou D comme décret)
- les textes complémentaires, regroupés à la fin du code
- des bibliographies, en début de section ou en fin d'article
- des tables (matières, chronologique, alphabétique)

## Les publications périodiques

Il existe deux types de publications périodiques en droit :

### Les revues à proprement parler :

- Il s'agit de fascicules relativement brefs reliés ou non entre eux.
- La pagination est souvent continue (le premier fascicule d'une année pourra être paginé de 1 à 75, le deuxième de 76 à 150, le troisième de 151 à 175, etc.).
- Dans la version imprimée, il faut se familiariser avec les tables et index pour faciliter le repérage des articles.

### Les publications à feuillets mobiles (PFM)

- Ce sont des classeurs alimentés de feuillets classés dans un ordre thématique, puis dans l'ordre chronologique de leur arrivée.
- Il s'agit essentiellement d'encyclopédies, dont chaque entrée est enrichie au fur et à mesure par la jurisprudence ou l'évolution de la loi.
- Les PFM sont de plus en plus souvent remplacées par leur version électronique, beaucoup plus simple à mettre à jour et à manipuler.

Les revues sont utiles pour trouver la doctrine, des commentaires, des notes de lecture, l'actualité spécifique de telle ou telle branche.

## Les manuels

Les manuels sont utiles pour réviser un cours ou pratiquer une méthode (études de cas, méthode du commentaire juridique, de la dissertation juridique...). Citons, par exemple, les éditeurs Dalloz (collections « Précis », « Hypercours », « Grands Arrêts », « Mémentos ») ou LexisNexis.

## Les mélanges

Les mélanges servent à approfondir un domaine du droit sur lequel on a déjà de bonnes bases. Il s'agit de recueils de contributions de plusieurs auteurs, en l'honneur d'un professeur de Droit généralement. Les contributions sont de haut niveau et traitent de points spécifiques propres au domaine de recherche du dédicataire. Les mélanges sont également utiles pour avoir une analyse d'un point précis.

## Support imprimé ou électronique ?

Une grande partie de la documentation en droit est disponible en ligne. Cela présente un avantage car la recherche plein texte facilite grandement le repérage des documents et de l'information.

En revanche, la structure des documents électroniques est moins claire visuellement. Les documents imprimés présentent en effet une structuration intellectuelle et physique très fine (index et tables des encyclopédies, articles et alinéas d'une loi, etc.). La maîtrise de cette structure est l'un des moyens mnémotechniques utiles pour assimiler plus facilement le droit. Il

ne faut donc pas négliger de bien se familiariser avec la documentation imprimée. Les deux supports sont complémentaires pour faciliter l'apprentissage.

## Spécificités des ressources en droit dans les bibliothèques de l'USPC

Les collections des bibliothèques de l'USPC reflètent les spécialités d'enseignement et de recherche de chaque université.

### Sciences Po

À Sciences Po, les spécialités d'enseignement sont :

- Politiques publiques
- Droit économique
- Carrières judiciaires et juridiques
- Propriété intellectuelle, arbitrage

Les centres de recherche sont :

- Centre de données socio-politiques
- Centre d'études européennes
- Centre de recherche internationale
- Centre de recherche politique
- École de Droit
- Labo interdisciplinaire d'évaluation des politiques publiques

#### À NOTER

*À la bibliothèque, accès de droit pour les étudiants en Sciences politiques des autres établissements. Les étudiants de l'USPC peuvent demander à s'inscrire à la bibliothèque, cette inscription est payante.*

### L'Université Paris 13

À l'Université Paris 13, les spécialités d'enseignement sont :

- Capacité en droit
- Administration économique et sociale
- Sociologie politique
- Contentieux
- Droit des affaires
- Droit européen
- Droit immobilier
- Droit public interne et européen
- Droit social

Les centres de recherche sont :

- CERAP : droit fiscal national, européen et international, droit public économique, décentralisation, droit communautaire, droit de l'environnement
- IRDA : droit des affaires, droit du travail, droit privé européen et international, nouvelles technologiques, environnement, sciences criminelles, propriété intellectuelle
- CERAL : politiques publiques, gouvernance territoriale, comparaison des systèmes politiques, environnement

#### À NOTER

*L'accès à la bibliothèque est gratuit pour les lecteurs de l'USPC.*

## L'Université Paris Descartes

À l'Université Paris Descartes, les spécialités d'enseignement sont :

- Droit de la santé
- Droit des affaires
- Histoire du droit
- Droit du développement durable
- Droit public général
- Politiques publiques et développement
- Administration des collectivités territoriales
- Droit et gestion bancaire du patrimoine
- Droit des obligations
- Droit des activités numériques
- Contentieux
- Droit comparé
- Droit notarial

Les centres de recherche et de documentation sont :

- Centre Maurice Hauriou : droit public, gouvernance, libertés fondamentales, géopolitique arabe, développement durable
- Institut droit et santé
- CEDAG : droit des affaires et gestion, droit de l'environnement, droit patrimonial
- Institut d'histoire du droit
- Bibliothèque de Malakoff : droit, documentation européenne.